

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 38

Artikel: La Couronne
Autor: Lys, Georges de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moment, contré lè chix z'hàorès, po allâ goutâ. La musiqua medzivè pè la pinta, tandi que lè felhiès et lè valets s'einvitâvont lè z'ons tsi lè z'autro po s'allâ goberdzi dè brecès, dè merveliès, dè tailliâ ai grâobons, dè bûro frais, dè mâ, dè resegnâ et dè tâtra, tot ein bévesseint on écualetta dè café. L'étiot bin onna dozanna per tsi Taquenét, po cein que son valet, lo Louis, reluquâvè la Lizette à Marc, on bon parti; et po ne pas la menâ tota soletta tsi leu, po mareindenâ, l'einvitâ on part dè sè z'amis avoué l'âo danchâosès. Lè lurons s'étiot accobliâ avoué l'âo pernettès po la derrèire danse et quand la musiqua botsâ dè djuî, l'étiot ti partis dè beinda et à bré.

Après s'étrè bin goberdzi et dévânt dè retornâ dansi, sè mirona a contâ d'âi z'historiès po rirè on bocon et a tsantâ. Lè valets, quand l'étiot solets, tsantâvont, po s'amusâ, onna tsanson qu'on lâi desâi : *Le Cousin Matthieu*, mâ qu'étiot on pou... grebolua et que n'ousâvont pas tsantâ per dévânt tot to mondo, po cein que lè feliettès coudessont ne pas voliâ cein ouèr, quand bin n'avâi rien dè bin terriblio.

La fenna à Taquenét, la Fanchette, qu'étiot on bocon simplietta, et qu'avâi preparâ cé grand goutâ, avâi gaillâ dè pliési à vairè clia jeunesse, surtot la Lizette à Marc; assebin le l'âo z'offresâi adé çosse et cein po lè gardâ pe grand teimps, et coumeint l'amâvè tant ouèr tsantâ, le démandâ à ion dè clliâo valets, on galé luron, que tsantâvè coumeint dâi z'orguès et que fasâi tant bio ouèr, d'ein tsantâ iena. Quand on tsantâvè lo chaumo ào prédzo, ye tegnâi lo ténoo et on l'ouessâi su lè quatre partiès et la bassa.

La Fanchette, qu'avâi z'âo z'u oiù parlâ dè la tsanson dâo *Cousin Matthieu*, mâ que le n'avâi jamé oiù quand on la tsantâvè, fâ à stu valottet :

— Odiuste! tsanta no vâi lo *Cousin Matthieu*.

— Oh! Fanchette, n'ouso pas; n'est pas onna tsanson po lè damès.

— Ah bin, se l'est dinsè, t'as bin réson, mon valet. Eh bin, dis no pi rein què lè parolès!

La Couronne.

Aux longues stations sur les bancs de l'école, le petit Siffrein Costulat préférait les libres courses à travers les garrigues, les heures de guet près de la mare aux micocoules où de si pimpants rouges-gorges, de si sémillantes mésanges venaient se prendre à la pipée. Il aimait à courir sur les rocheuses collines, parmi les touffes poudreuses de lavande et de férigoule, dont les senteurs sauvages se mariaient fortement aux émanations salines de la mer, cette Méditerranée azurée qui frangeait la côte escarpée d'un bouillon de dentelles. Une de ses grandes joies était encore de s'embarquer avec les pêcheurs du village, qui l'emmenaient volontiers, aimant le gamin

pour sa figure rieuse, sa gaité primesautière et surtout son amour de la mer.

Ces escapades lui faisaient bien un peu redouter l'accueil réservé au logis; aussi rentrait-il tête basse, se glissait-il silencieusement par l'huis entrebâillé et se faisait-il petit, petit, sous le regard sévère du père, humble ouvrier qui se tuait à la peine.

Sur un geste, il se réfugiait dans le galetas qui lui servait de gîte et faisait mine de dormir quand, la nuit, sa mère, les yeux rougis par les larmes, lui apportait en cachette le souper dont on l'avait privé et le baiser qui pardonne. Alors, cédant à l'élan de son cœur, il entourait de ses bras le cou de la pauvre femme et promettait d'être sage. Mais bientôt survénait un matin où le ciel était pur, le soleil radieux, où les oiseaux chantaient en liberté, et ses bonnes résolutions s'envolaient à leur suite...

Un soir, comme il rentrait, sans trop d'appréhension, ayant fait coïncider son retour avec la sortie de l'école, il s'arrêta stupéfait.

Son père, Marius Costulat, était étendu sur son lit; à genoux, à son chevet, Siffrein vit pleurer sa mère.

Le moribond reconnut le pas de son fils, ouvrit ses yeux appesantis et l'appela d'une voix expirante.

Le petit Siffrein s'approcha timidement, plus surpris qu'effrayé: son imagination d'enfant ne se rendait pas compte de la mort.

— Mon enfant, dit Marius en posant sur la tête embroussaillée du blondin ses doigts cailloux d'ouvrier déjà raidis par l'agonie, mon enfant, je vais mourir. Je ne veux pas te gronder à cette heure, mais tu as encore manqué la classe aujourd'hui. Je le sais, car je t'ai envoyé chercher. Tu n'étais pas là quand le curé est venu m'apporter les derniers sacrements; j'aurais pu mourir sans t'avoir béni...

Le père s'interrompit dans un râle.

Le petit Siffrein pleurait toutes ses larmes.

Il ne comprenait pas bien ce que c'était que mourir, si ce n'est qu'on emporterait son père au cimetière et qu'il ne le verrait plus, qu'il serait éternellement absent; et une émotion lui serrait la gorge, l'envahissant tout entier comme à l'approche d'un mystère grand et terrible.

Le mourant reprit:

— Tu vas rester seul avec ta mère. Nous avons vécu bien pauvres, après moi vous le serez plus encore. Ecoute-moi, Siffrein: si tu veux que je m'en aille moins triste, promets-moi de ne plus faire pleurer ta mère.

— Oh! père, je te le jure! sanglota l'enfant.

Et son front, s'inclinant sous la main agonisante qui le bénissait, vint s'appuyer sur les lèvres du mourant et reçut son dernier souffle dans un baiser.

À l'heure des funérailles, il ne restait pas un sou vaillant au logis. En dehors de la stricte ordonnance, le convoi de l'ouvrier n'eut qu'une messe dite par le curé de la paroisse, qui aimait les pauvres gens. La mère Costulat suivit le cercueil tenant dans sa main celle du petit Siffrein.

Il ne pleurait plus, l'enfant, mais sa figure espiègle avait pris tout à coup un grand air de gravité et de force.

Après l'absoute, la bière descend dans la fosse avec un râclement de cordes; l'eau bénite tombe comme des larmes sur le sapin

grossier, puis un bruit sourd se répercute, la terre croule et recouvre les planches.

Chacun s'est retiré. Seuls, la veuve et son fils regardent le fossyeur combler la fosse.

Chaque pelletée tombe lourdement sur le cœur de la pauvre femme.

Enfin, l'homme a fini; il plante sur la terre la modeste croix de bois noirci, essuie son front moite du revers de sa manche, ramasse ses outils et s'en va en ébauchant discrètement un salut commisérateur; le bruit de ses sabots grince sur les galets de l'allée, puis s'éteint dans les terres meubles des sépultures qu'il enjambe pour raccourcir sa route.

Ils sont seuls, bien seuls, l'orphelin et sa mère.

Alors celle-ci regarde avec désespoir cette terre amoncelée, cette croix à peine dégrossie, et murmure;

— Pas même une couronne:

Siffrein ne répondit pas.

Le père Bartholasse, le vieux maître d'école, fut, de ce jour, surpris par l'assiduité et l'application de Siffrein.

Il ne crut guère pourtant à la conversion complète du plus vagabond de ses élèves. La secousse de la catastrophe qui avait frappé les Costulat lui expliqua la sagesse des premiers jours; mais le printemps venait et il était convaincu que les premiers nids auraient vite fait de reconquérir l'enfant à sa chère école buissonnière. Il n'en fut rien: de plus en plus Siffrein travaillait ferme et regagnait le temps perdu; bientôt, il fut le premier de sa classe.

Le maître d'école s'en ressentit tout heureux, car il s'intéressait à la veuve et jusqu'alors la plaignait d'avoir pour fils un pareil garnement.

Le jour de la distribution des prix, Siffrein demanda à sa mère de l'accompagner à l'école: elle refusa d'abord, ne voulant pas traîner son deuil en public; mais le fils mit tant d'insistance dans sa prière qu'elle finit par lui céder.

— A quoi bon, pourtant? se disait-elle; le petit n'aura rien, il a perdu la bonne moitié de l'an.

Et elle alla se ranger dans l'angle le plus reculé de la cour où avait lieu la cérémonie...

Mais qu'a-t-elle entendu? C'est bien le nom de son enfant, c'est bien Siffrein Costulat que le père Bartholasse appelle! Oui, le voilà sur l'estrade!

Monsieur le maire l'embrasse et lui pose sur la tête la couronne de feuilles vertes; et on l'appelle, on l'appelle encore, son petit Siffrein; et il est là, devant elle, lui présentant ses palmes et son front...

La mère Costulat pleure — ces larmes consolent des autres — et, pour la première fois depuis longtemps, une flamme de joie et de vie passe dans ses prunelles.

La cour se vide aux sons de l'Orphéon communal; la veuve s'éloigne appuyée sur le fils dont elle est fière.

Mais quoi? quand elle veut prendre le chemin du logis, son Siffrein la retient et l'entraîne.

Où veut-il la conduire?

— Viens toujours, maman!

Elle se laisse mener par la main.

Ils sortent du village, les voici à la grille du cimetière; ils la franchissent et atteignent la tombe de celui qui les a quittés.

Alors le petit Siffrein marche droit à la

croix et, se retournant vers sa mère, lui dit :
— Tiens, le père en a maintenant des couronnes.

GEORGES DE LYS.

Un huissier qui prend le chemin de l'école.

Nous lisons ce qui suit dans le *Journal des Tribunaux* de 1854 :

« Un huissier devant aller de son domicile jusque chez la personne à qui il devait faire une notification au moyen d'une course de demi-heure, a eu un scrupule tiré de ce que la ligne droite le faisait passer sur un cercle voisin. Il lui semblait qu'il était en office pendant tout son voyage et qu'il ne pouvait pas fonctionner hors de son cercle ; en conséquence de tout quoi il faisait un détour de près de trois lieues pour ne pas quitter son territoire officiel.

» Il y a eu plainte, parce que ce détour augmentait d'une manière sensible le chiffre de l'émolument. Le tribunal cantonal n'a pas admis le système de l'huissier, et il a décidé qu'il serait répondu que nulle part, dans les dispositions de la loi, il n'est dit que le fonctionnaire public ne pouvait pas se transporter au travers d'un territoire qui ne fait pas partie de la circonscription dans laquelle il exerce ses fonctions ; qu'en particulier les dispositions sur le tarif ne prévoient rien de pareil et que les distances sont toujours calculées d'un endroit à l'autre du canton, par le chemin le plus court, à moins qu'il ne soit momentanément impraticable. »

Plaict général de 1368. — *Police du marché de Lausanne.* — Si quelque boucher ou quelque marchand achète un bœuf ou un autre animal, un Citoyen ou un Résident à Lausanne le peut avoir pour le même prix. Et ce Citoyen ou Résident est obligé de donner à celui qui l'aura acheté quatre deniers à raison de gain, Si le Citoyen ou ce Résident veut l'avoir pour la Dépense de sa maison.

Item, quand une Boulangère achète du froment ou de l'autre bled, un Citoyen ou un Résident à Lausanne, peut l'avoir pour le même prix, Et tant qu'un Citoyen ou un Résident a la main sur un sac de bled, une Boulangère ni même une autre ne doit pas le marchander, Et de même quand un Citoyen ou un Résident marchande quelque marchandise, un autre ne doit pas la marchander Jusqu'à ce que le Citoyen ou le Résident se soit retiré de la place.

Flore coloriée de poche.

A l'usage du touriste, par H. CORREVEY, directeur du Jardin alpin d'acclimatation, à Genève.

La légion de nos touristes devient d'année en année plus nombreuse. Tout individu doué d'une bonne santé, de bonnes jambes et de bons pou-

mons, est pris, dès les premiers beaux jours du printemps, du désir irrésistible de voir de près et de gravir ces belles chaînes des Alpes, ces sommités rayonnantes de lumière et de teintes variées, qui nous sourient au loin, et semblent solliciter notre visite.

On sait en effet que les courses de montagnes faites avec intelligence, avec des yeux qui savent voir et apprécier les beautés de cette grande nature, tour à tour douce et sévère, laissent des souvenirs inoubliables. Que de choses intéressantes dans ces hautes régions, pour celui qui ne grimpe pas seulement pour grimper, mais pour observer et pour jouir.

Et les milliers de petites fleurs qui émaillent les verts pâturages, qui se penchent gracieusement au bord des sentiers, comme pour vous saluer au passage, ne sont-elles pas un des éléments les plus gracieux, les plus riants des agréments que procurent ces excursions ?

Mais combien de touristes et de promeneurs sont encore peu familiarisés avec tant de charmantes fleurs de la montagne ou de la plaine, qui reviennent sans cesse sur leurs pas ; combien les regardent avec plaisir, admirant leur structure, la délicatesse de leur corolle, la grâce et la finesse des couleurs dont elles sont si coquettement parées, mais regrettent vivement de ne pouvoir en désigner l'espèce, ou tout simplement le nom ! Aussi est-ce à leur intention que notre compatriote, M. H. CORREVEY, le savant directeur du Jardin alpin d'acclimatation, à Genève, a publié chez Paul Klincksieck, libraire-éditeur, à Paris, sa *Flore coloriée de poche*.

Cet intéressant et recommandable ouvrage ne s'adresse donc pas aux botanistes, mais au grand public, aux alpinistes et grimpeurs qui n'ont pas étudié la science des plantes. L'auteur en supprime toutes les descriptions et les termes scientifiques jugés inutiles pour eux. Il a simplement mis sous leurs yeux les espèces les plus caractéristiques qu'on rencontre dans nos montagnes, par 144 planches représentant 180 plantes colorières avec une fidélité telle qu'au premier coup d'œil on reconnaît celles qu'on a rencontrées maintes fois sur ses pas.

La *Flore* de M. CORREVEY contient en outre la description de 480 espèces en plus des 180 qui sont figurées et dont le nombre ne pouvait être augmenté vu le cadre restreint du volume.

Le texte se trouve généralement placé en regard des planches, et la description de chaque espèce représentée est suivie de celle plus ou moins complète des espèces voisines.

Il n'est donc pas nécessaire de posséder des connaissances spéciales pour se

servir de cette utile publication, les termes qui y sont employés pouvant être compris de la grande majorité des touristes.

Croyez-moi, lecteurs, procurez-vous la *Flore coloriée de poche*, laissez-la sur votre table, à portée de votre main ; jetez-y un coup d'œil de temps en temps et vous y retrouverez nombre de plantes qui vous rappelleront vos excursions. Ainsi vous fixerez graduellement et sans peine dans votre mémoire, la forme, la couleur et le nom de ces charmantes fleurs que vous retrouverez avec infiniment plus de plaisir dans vos courses prochaines.

Le XIX^e Siècle attire ainsi l'attention des consommateurs d'eaux gazeuses sur les dangers que présente le siphon :

« Pendant que du siphon ardemment pressé jaillit la fraîcheur de vos limonades, de vos vermouthes, de vos grenades au kirsh, gardez qu'une inopportune explosion vous arrache un œil, vous balafre une joue ou vous casse un bras, et pour vous garer de pareils accidents tarissez, tarissez jusqu'à la lie le siphon d'ailleurs vite épuisé. Car la majeure quantité des accidents proviennent de l'imprudence d'avoir laissé les récipients mi-pleins ; les gaz alors s'accumulent dans la partie vidée, et l'innocent siphon se transforme en une bombe meurtrière.

Les ouvriers de la partie savent bien cela, eux qui avant de charger les siphons, enferment ceux-ci dans des cages métalliques afin de n'en pas recevoir les éclats par la figure. Mais le public qui manie ensuite ces engins a le tort de les croire toujours et quand même inoffensifs. Il ne faut pas, bien entendu, s'exagérer le danger, et traiter le simple siphon avec le respect dû à une cartouche de dynamite ; je veux dire seulement qu'il faut éviter de le bousculer avec mépris et de l'oublier à ce cruel soleil de septembre quand il est à moitié vide.

Madame M ... est une mauvaise langue. Comme on lui en faisait le reproche elle répondit :

— Oui, j'en conviens, je dis beaucoup de mal de mes amies ; mais tout le monde sait bien que je n'en pense pas un mot.

SOUSCRIPTION

du « Conteur Vaudois » en faveur du Monument Ruchonnet.

Liste précédente . . . Fr. 47 —
M. H. WASSER, instituteur, à
Riga (Russie) » 10 —

Total Fr. 57 —

L. MONNET.